



ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Montréal-Est, le 19 mai 2023

M. Pierre Magnan
Commissaire
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande-Allée Est, bureau 650
Québec (Québec)
G1R 5N6

**OBJET : Projet d'agrandissement du LET à Champlain
 Complément d'information - Activités et revenus de GFL dans l'économie circulaire**

Monsieur,

En complément d'information aux activités et revenus de GFL associés à l'économie circulaire, nos activités de valorisation des matières résiduelles, qui comprennent le tri et le traitement des matières recyclables, ont généré plus de 340 millions de dollars en 2022. Cependant, il est important de préciser que l'ensemble des revenus de GFL associés à l'économie circulaire sont beaucoup plus importants puisque d'autres secteurs d'activités de l'entreprise y contribuent également.

À titre d'exemple, plusieurs de nos lieux d'enfouissement produisent du gaz naturel renouvelable (GNR) à partir du biogaz généré par la décomposition des matières. À cet effet, nous avons mis sur pied une nouvelle division – *GFL Renewables* – qui a pour mission de réaliser des projets de valorisation énergétique à partir des matières traitées dans nos installations. À ce jour, 22 projets de GNR sont prévus, dont entre autres un à Chicoutimi au Québec qui est en cours de réalisation et un autre à Moose Creek en Ontario. Tous ces projets de GNR nous aiderons également à réaliser notre objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à aider nos clients à atteindre leurs propres objectifs en leur fournissant une source d'énergie renouvelable et en réduisant leur utilisation de combustibles fossiles.

Notre division de résidus liquides contribue également à l'économie circulaire en réalisant par exemple, la collecte et le recyclage d'huiles à moteur et d'antigels.

Toutefois, GFL ne déclare pas publiquement ni ne peut fournir la répartition des revenus liés aux activités circulaires et non circulaires.

De plus, soulignons que la contribution de notre entreprise pour la transition énergétique a récemment été reconnue alors que GFL a été sélectionnée comme une des 200 entreprises les plus performantes de l'économie verte par la *Corporate Knights/As You Sow Carbon Clean* en 2022. Cette reconnaissance est associée aux revenus de l'entreprise dans le secteur de l'économie circulaire.

... 2

Pour en savoir davantage sur les engagements et les activités de GFL dans l'économie circulaire et le développement durable, nous vous invitons à consulter le *Rapport 2021 sur la durabilité de GFL* (<https://gflenv.com/wp-content/uploads/2023/04/GFL-French-Sustainability-Report.pdf>) disponible ci-joint.

Nous espérons que ce complément d'information répond à vos attentes et nous demeurons à votre entière disposition si vous souhaitez plus de renseignements.



Jean-Philippe Laliberté, ing., M.Sc.

Vice-Président Opérations d'enfouissement et compostage – Est du Canada

p.j. *Rapport 2021 sur la durabilité, GFL*